



LEGI

CODES, LOIS ET RÉGLEMENTS CONSOLIDÉS

Fournisseur

Direction de l'information légale et administrative (DILA)

Producteur

Direction de l'information légale et administrative (DILA)

Nom de la base de données

LEGI

Site de diffusion des données publiques

<http://www.legifrance.gouv.fr>

rubrique : « recherche experte des codes et textes consolidés »

Contenu

Le texte intégral consolidé de la législation et de la réglementation nationale.

Il est essentiellement constitué par :

- ✳ les codes officiels ;
- ✳ les lois, ordonnances, décrets et une sélection d'arrêtés.

La consolidation des textes consiste, lorsqu'un article de texte (ou de code) est modifié, à le réécrire en y intégrant la modification apportée.

Les versions modifiées ou abrogées sont présentes dans le fonds documentaire au même titre que les versions en vigueur.

Nature des informations

Texte intégral consolidé enrichi de liens juridiques (modification, abrogation, citation, concordance..).

Périodicité de la mise à jour

✳ Quotidienne.

Les textes législatifs et réglementaires sont mis à jour au plus tard dans les 3 jours ouvrés après publication au JORF, sauf textes particulièrement volumineux et/ou impliquant des opérations de consolidation complexes.

Contact

↳ Direction de l'information légale et administrative
Département de l'accès au droit

M. Pierre Larrède
26 rue Desaix - 75727 Paris cedex 15
Tél. 01 40 58 76 79
pierre.larrede@dila.gouv.fr

↳ Sur le site Légifrance :
http://www.legifrance.gouv.fr/html/licences/menu_licences.htm
Rubrique « procédure d'obtention des licences »

Types de licence

La Direction de l'information légale et administrative propose la fourniture de l'ensemble des données, objets de la licence, dans les 10 jours qui suivent la signature du contrat de licence.

Les licences proposées sont les suivantes :

LEGI global : tous types de textes en vigueur ou non.

LEGI en vigueur : tous types de textes en vigueur.

LEGI CODES global : tous les codes en vigueur ou non.

LEGI CODES en vigueur : tous les codes en vigueur.

LEGI CODES en vigueur : 1 ou n code(s) à la carte.

Chaque licence peut contenir le stock et/ou le flux.

Conditions de réutilisation

La réutilisation s'opère sous condition de signature d'un contrat de licence et contre paiement d'une redevance.

Éléments de tarification

Un arrêté du Premier ministre fixe annuellement le montant des rémunérations dues en contrepartie des prestations fournies par la Direction de l'information légale et administrative. (Arrêté du 19 novembre 2009 publié au JORF du 21 novembre 2009).

En 2010, le coût de mise à disposition des données pour les licences est de :

✳ LEGI global : 4707,99 € pour le stock, 1427 € pour le flux annuel.

✳ LEGI en vigueur : 3569, 35 € pour le stock, 1427 € pour le flux annuel.

✳ LEGI CODES global : 1108,78 € pour le stock, 887,40 € pour le flux annuel.

✳ LEGI Codes en vigueur : 626, 54 € pour le stock, 887,40 € pour le flux annuel.

✳ LEGI Codes en vigueur 1 ou n code(s) à la carte : 89,60 € pour le stock (pas de flux annuel).

pour les licences partielles, se reporter au tarif des licences disponible sur le site Légifrance à l'adresse : http://www.legifrance.gouv.fr/html/licences/licences_tarifs.htm.

Format des données

Fichiers XML

Méthode de transfert

La procédure de transmission des données est effectuée à partir d'un serveur FTP.

Tous les fichiers restent disponibles sous forme d'archives mises à la disposition du licencié pendant une durée maximale de deux mois.